

ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE PATRIMOINE A ICH, COMMUNE RURALE DE BENI GUIL, PROVINCE DE FIGUIG

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/2013

En partenariat avec le Ministère de la Culture, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Province de Figuig, la Commune Rurale de Beni Guil, l'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres relatif à l'achèvement des travaux de construction d'une maison de patrimoine à Ich, Commune Rurale de Beni Guil, Province de Figuig.

Le Directeur Général de l'Agence de l'Oriental recevra jusqu'au lundi 06 mai 2013 à 10 h, les offres de prix relatives aux travaux précités.

Le dossier d'appel d'offres (CPS, RC) peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental, 12 rue Mekki Bitauri, Souissi, Rabat ; le cautionnement provisoire est fixé à 30 000 Dh (Trente Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 28 du décret n° 2-06-388 du 16 Moharam 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion tel que modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental. Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence de l'Oriental, 12 rue Mekki Bitauri-Souissi, Rabat ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité tel que modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental. L'appel d'offres peut être consulté et téléchargé sur le site de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma

